

UNIVERSITÉ
**PAUL
VALÉRY**
MONTPELLIER 3



2019

LE GUIDE

DE L'ÉTUDIANT

2020

www.univ-montp3.fr

ÉDITO

BIENVENUE DANS VOTRE UNIVERSITÉ

Vous avez choisi de faire vos études à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, ce guide est destiné à faciliter votre accueil au sein de notre établissement et à vous aider à mieux connaître l'Université qui deviendra, au cours des semaines à venir, un peu la vôtre.

Dès votre arrivée sur le campus, vous constaterez la présence de nouveaux bâtiments en construction destinés à améliorer les capacités d'accueil des étudiant-e-s et le confort de chacun-e-s dans la progression de son cursus universitaire.

En plus de tous les services et offres de formations dispensés par les facultés, instituts, écoles doctorales, Sufco, que vous trouverez décrits ici, très bientôt vous aurez à votre disposition l'Atrium ou learning center doté de toutes les technologies nouvelles, sur le modèle d'une bibliothèque universitaire ultra moderne, puis à l'horizon 2022, le projet Nexus résolument tourné vers l'innovation et les humanités numériques destiné à mieux vous préparer aux métiers de demain.

Votre campus est décliné sur 3 sites : Route de Mende au nord de la ville, Saint-Charles en centre-ville dédié à la recherche et Du-Guesclin à Béziers.

Campus classé et labellisé patrimoine du XX^{ème} siècle, vous aurez plaisir à le parcourir et découvrir la végétation méditerranéenne et les espaces verts aux interours, et à la belle saison profiter des espaces de convivialité.

Vous allez découvrir votre faculté, votre institut et votre filière, mais aussi la possibilité de vous ouvrir à de nouvelles pratiques culturelles, sportives et citoyennes. Plus de 300 manifestations dans tous les domaines sont organisées sur le campus chaque année auxquelles vous pourrez participer.

Notre Université est aussi un espace d'inventivité et de culture, son rôle d'acteur majeur de la culture est reconnu et structuré autour du Centre Culturel Universitaire qui regroupe 3 équipements importants dont vous pourrez bénéficier : le théâtre La Vignette, labellisé scène nationale conventionnée, le musée des moulages et l'orchestre symphonique !

Il me reste à vous souhaiter bonne lecture de ce mémento et surtout une excellente et constructive année pleine de réussite au sein de notre Université.



Patrick Gilli
Président de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3



SOMMAIRE

LES INDISPENSABLES DE LA RENTRÉE

- 06 S'inscrire
- 08 Gérer son emploi du temps
- 10 Se repérer
- 12 La présidence
- 13 Utiliser sa carte d'étudiant
- 14 Se connecter

DÉCOUVRIR

- 18 Chiffres clés
- 19 UFR, Institut, Écoles doctorales et SUFCO

ÉTUDIER

- 32 Examens
- 33 Environnement Numérique de Travail (ENT)
- 37 Pavillon informatique
- 38 Réussir et s'insérer professionnellement

VIVRE À L'UNIVERSITÉ

- 53 Culture
- 57 Animation du campus
- 61 Santé et sécurité au travail
- 62 Citoyenneté et développement durable

06 S'INSCRIRE

08 GÉRER SON EMPLOI DU TEMPS

10 SE REPÉRER

12 LA PRÉSIDENTE

13 UTILISER SA CARTE D'ÉTUDIANT

14 SE CONNECTER

The background consists of several overlapping, semi-transparent shapes in various shades of orange and yellow. The shapes are organic and fluid, creating a layered, abstract composition. The colors range from a bright, warm yellow to a deep, rich orange, with some areas appearing darker due to the layering.

LES INDISPENSABLES DE LA RENTRÉE

S'INSCRIRE

Votre inscription à l'Université se déroule en deux temps :

1 - L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Elle est annuelle et obligatoire. Le calendrier et les procédures d'inscription doivent être respectés (L1 avant le 19 juillet, L2 à M1 avant le 23 septembre, M2 et Enseignement à Distance avant le 14 octobre 2019). Dès le lendemain de votre inscription administrative, vous devez valider votre Environnement Numérique de Travail (ENT).

2 - L'INSCRIPTION AUX CONTRÔLES DES CONNAISSANCES OU INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

C'est l'inscription aux cours et aux examens : elle se fait après l'inscription administrative, en septembre. En cas de problème, rapprochez-vous de votre Unité de Formation et de Recherche (UFR) ou Institut.

ATTENTION !

L'inscription pédagogique est obligatoire, si elle n'est pas réalisée, vous ne pourrez pas passer vos examens. En tant que boursier, vous risquez de perdre vos droits à la bourse d'enseignement supérieur pour l'année en cours.

ÉTUDIANTS FRANÇAIS ET ÉTUDIANTS À DISTANCE

Direction des Études et de la Scolarité (DES)

Bâtiment administratif L

Tout au long de l'année :

Du lundi au vendredi de

8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Tél : 04 67 14 54 35

Pendant les inscriptions administratives :

Du lundi au vendredi de

9h à 12h et de 13h à 17h

Tél : 04 67 14 20 55

des_ia@univ-montp3.fr

ÉTUDIANT INTERNATIONAL

Direction des Relations Internationales et de
la Francophonie

Bâtiment I

Voir paragraphe « S'ouvrir sur le Monde »

Page 47

ÉTUDIANT À BÉZIER

Centre Du-Guesclin, Béziers, bureau 104

Tél : 04 67 31 80 83

beziers@univ-montp3.fr

ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

Bureau d'Accueil bâtiment K - SAESH

Tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 16h

Tél : 04 67 14 21 43

etud.handi@univ-montp3.fr

STAGIAIRE DE LA FORMATION CONTINUE

Service Universitaire de Formation Continue
(SUFCO)

Bâtiment B, 4^e étage

Tél : 04 67 14 55 55

sufco@univ-montp3.fr

ÉTUDIANT EN APPRENTISSAGE

CFA régional de l'Enseignement Supérieur

99 avenue d'Occitanie à Montpellier

Tél : 04 99 58 52 35

cfa@ensuplr.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?



Vous pouvez bénéficier d'un tutorat d'accueil, d'accompagnement pédagogique ou documentaire. Contactez votre UFR ou votre Institut.



GÉRER SON EMPLOI DU TEMPS

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER
DI 1	MA 1	VE 1 Toussaint	DI 1	ME 1 Jour de l'an	SA 1
LU 2	ME 2	SA 2	LU 2	JE 2	DI 2
MA 3	JE 3	DI 3	MA 3	VE 3	LU 3
ME 4	VE 4	LU 4	ME 4	SA 4	MA 4
JE 5	SA 5	MA 5	JE 5	DI 5	ME 5
VE 6	DI 6	ME 6	VE 6	LU 6	JE 6
SA 7	LU 7	JE 7	SA 7	MA 7	VE 7
DI 8	MA 8	VE 8	DI 8	ME 8 Pré-rentree étudiants internationaux	SA 8
LU 9	ME 9	SA 9	LU 9	JE 9	DI 9
MA 10	JE 10	DI 10	MA 10	VE 10	LU 10
ME 11	VE 11	LU 11 Armistice 1918	ME 11 12	SA 11	MA 11
JE 12 Pré-rentree L1	SA 12	MA 12	JE 12	DI 12	ME 12
VE 13	DI 13	ME 13	VE 13	LU 13	JE 13
SA 14	LU 14	JE 14	SA 14	MA 14	VE 14
DI 15	MA 15	VE 15	DI 15	ME 15	SA 15
LU 16	ME 16	SA 16	LU 16	JE 16 2 ^{nde} évaluation examens semaines 1 à 12	DI 16
MA 17	JE 17	DI 17	MA 17 Gros effectifs S 1/3/5	VE 17	LU 17
ME 18 1	VE 18	LU 18	ME 18	SA 18	MA 18
JE 19	SA 19	MA 19	JE 19	DI 19	ME 19
VE 20	DI 20	ME 20	VE 20	LU 20	JE 20
SA 21	LU 21	JE 21	SA 21	MA 21	VE 21
DI 22	MA 22	VE 22	DI 22	ME 22 2 ^{nde} évaluation Gros effectifs	SA 22
LU 23	ME 23	SA 23	LU 23	JE 23	DI 23
MA 24	JE 24	DI 24	MA 24	VE 24	LU 24
ME 25	VE 25	LU 25	ME 25 Noël	SA 25	MA 25
JE 26	SA 26	MA 26	JE 26	DI 26	ME 26
VE 27	DI 27	ME 27	VE 27	LU 27	JE 27
SA 28	LU 28	JE 28	SA 28	MA 28	VE 28
DI 29	MA 29	VE 29	DI 29	ME 29 1	SA 29
LU 30	ME 30	SA 30	LU 30	JE 30	
	JE 31		MA 31	VE 31	

- Enseignements pouvant donner lieu à examen (semestres impairs 1, 3, 5)
- Examens semestres impairs (1, 3, 5)
- Enseignements pouvant donner lieu à examen (semestres pairs 2,4,6)
- Examens semestres pairs (2,4,6)

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
	DI 1	ME 1	VE 1 Fête du travail	LU 1 Pentecôte	ME 1
	LU 2	JE 2	SA 2	MA 2 2 ^{nde} évaluation Gros effectifs	JE 2
	MA 3	VE 3	DI 3	ME 3	VE 3
	ME 4	SA 4	LU 4	JE 4	SA 4
	JE 5	DI 5	MA 5 Gros effectifs S 2/4/6	VE 5 2 ^{nde} évaluation EàD	DI 5
	VE 6	LU 6	ME 6	SA 6	LU 6
	SA 7	MA 7	JE 7	DI 7	MA 7
	DI 8	ME 8	VE 8 8 mai 1945	LU 8	ME 8
	LU 9	JE 9	SA 9	MA 9 2 ^{nde} évaluation EàD	JE 9
	MA 10	VE 10	DI 10	ME 10	VE 10
	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11	SA 11
	JE 12	DI 12	MA 12	VE 12	DI 12
	VE 13	LU 13 Lundi Pâques	ME 13 1 ^{re} évaluation EàD	SA 13	LU 13
	SA 14	MA 14	JE 14	DI 14	MA 14 Fête nationale
	DI 15	ME 15	VE 15	LU 15	ME 15
	LU 16	JE 16	SA 16	MA 16	JE 16
	MA 17	VE 17	DI 17	ME 17	VE 17
	ME 18	SA 18	LU 18	JE 18	SA 18
	JE 19	DI 19	MA 19	VE 19	DI 19
	VE 20	LU 20	ME 20	SA 20	LU 20
	SA 21	MA 21	JE 21 Ascension	DI 21	MA 21
	DI 22	ME 22	VE 22 Journée PDT	LU 22	ME 22
	LU 23	JE 23	SA 23	MA 23	JE 23
	MA 24	VE 24	DI 24	ME 24	VE 24
	ME 25	SA 25	LU 25 2 ^{nde} évaluation examens semaines 1 à 12	JE 25	SA 25
	JE 26	DI 26	MA 26	VE 26	DI 26
	VE 27	LU 27	ME 27	SA 27	LU 27
	SA 28	MA 28	JE 28 2 ^{nde} évaluation Gros effectifs	DI 28	MA 28
	DI 29	ME 29	VE 29	LU 29	ME 29
	LU 30	JE 30	SA 30	MA 30	JE 30
	MA 31		DI 31		VE 31

 Examen de l'Enseignement à Distance
 Congés universitaires / Jours fériés

 Pré-rentrée L1
 Pré-rentrée étudiants internationaux

SE REPÉRER

ADMINISTRATION/PRÉSIDENTE

- Présidence/Direction Générale des Services **L**
- DES - Direction des Études et de la Scolarité **L**
- DRIF - Direction des Relations Internationales et de la Francophonie **I**
- Direction Vie de Campus **MDE**

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SERVICES COMMUNS

- Associations étudiantes **MDE**
- Bibliothèque universitaire **S**
- CCU - Centre Culturel Universitaire - 1^{er} étage **H**
- Maison Des Étudiants **MDE**
- Musée des moulages **M**
- Presses Universitaires de la Méditerranée **PULM**
- SCUIO-IP - Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle **MDE**
- Salle Charles-Camproux **MDE**
- Salle Jean-Moulin **MDE**
- SUAPS - Service Universitaire d'Action Physique et Sportive **MDE**
- SUMPPS - Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé **MDE**
- SVE - Service de la Vie Étudiante **MDE**
- Théâtre La Vignette **H**

AMPHITHÉÂTRES

- Amphi 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8,

ENSEIGNEMENT & RECHERCHE

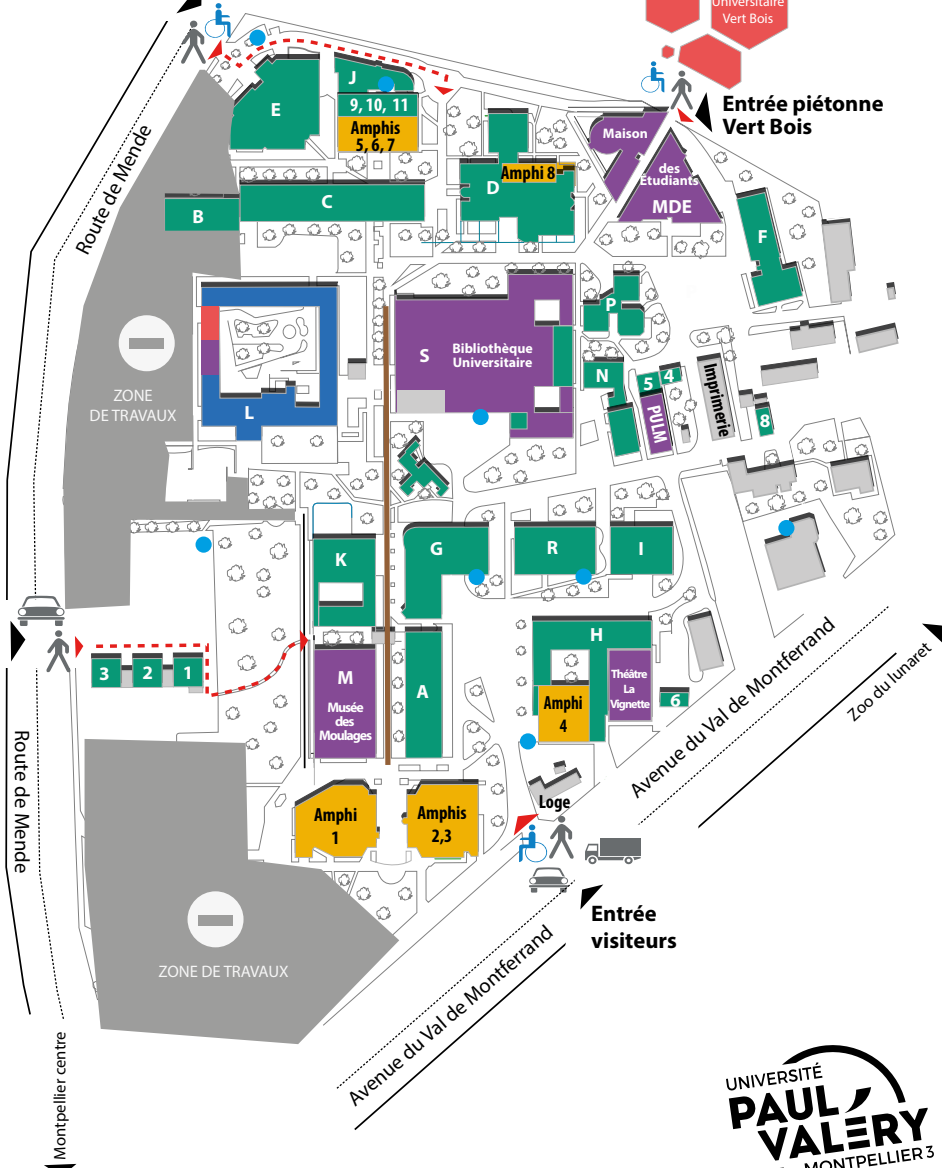
- CLER - Centre de Langues Étrangères et Régionales **R**
- IEFE - Institut universitaire d'Enseignement du Français langue Étrangère **I**
- IPT - Informatique Pour Tous **P**
- ITIC - Institut des Technosciences de l'Information et de la communication **E**
- Pavillons d'enseignement 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8
- Pavillon informatique / accueil ENT **P**
- SAESH - Service Accueil des Étudiants en Situation de Handicap **K**
- Salles de cours 9, 10, 11
- Salles de cours (BUG, BUV1, BUV2) **S**
- Salles des Poètes
Pierre Reverdy, Charles Cros,
Bobby Lapointe, Valéry Larbaud
- SUFCO - Service Universitaire de Formation Continue - 4^e étage **B**
- Théâtre **D**
- UFA - Unité de Formation par Apprentissage - 4^e étage **B**
- UFR 1 - 1^{er} étage **H**
- UFR 2 - 2^e étage **G**
- UFR 3 - rez-de-chaussée **C**
- UFR 4 - rez-de-chaussée **A**
- UFR 5 - 2^e étage **B**
- UFR 6 - 1^{er} étage **B**

Entrée piétonne
Route de Mende nord



Restaurant
Universitaire
Vert Bois

Entrée piétonne
Vert Bois



Entrée provisoire
Route de Mende

Route de Mende

Montpellier centre

Avenue du Val de Montferrand

Entrée visiteurs

Avenue du Val de Montferrand

Zoo du Lunaret



LA PRÉSIDENCE



Patrick GILLI

Président



Maud MORLAAS-COURTIES

Vice-présidente
Conseil d'administration



Jean-Michel GANTEAU

Vice-président
Conseil scientifique



Julien VIDAL

Vice-président
Conseil des études et
de la vie universitaire



Anne-Marie MOTARD

Vice-présidente déléguée
aux Relations internationales
et à la francophonie



François PEREA

Vice-président
délégué au Numérique



Nathalie MOUREAU

Vice-présidente
déléguée à la Culture



Pascal CHEVALIER

Vice-président
délégué au Patrimoine



Sylvain DURAND

Vice-président délégué
à la Vie de campus



Marc DEDEIRE

Vice-président délégué à
la Professionnalisation et
relations avec le monde
socio-économique



Edgar BRUEL

Vice-président étudiant-e-s

UTILISER SA CARTE D'ÉTUDIANT

Cette carte est une pièce d'identité étudiante, mais aussi un porte-monnaie électronique IZLY. Elle vous permet d'accéder à de multiples services

POUR RETIRER VOTRE CARTE

Vous devez présenter votre pièce d'identité ainsi que votre certificat de scolarité.

- À la MDE, du 2 au 23 septembre 2019, de 9h à 17h
- Dans le hall du bâtiment administratif (L), à partir du 24 septembre, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

La carte d'étudiant doit impérativement être présentée chaque fois que vous passez un examen.

La carte IZLY, permet également de :

- Payer dans toutes les structures de restaurations du Crous de Montpellier-Occitanie ainsi que dans les distributeurs automatiques.
- Accéder au services des sports (SUAPS)
- Accéder au prêt d'ouvrages au sein de la Bibliothèque Interuniversitaire de Montpellier

UN PROBLÈME ?

- Pour un problème technique lié à la validation de votre compte ENT de l'UPVM3, contactez sos-cartems@univ-montp3.fr
- Pour un problème lié à l'activation de votre compte IZLY ou un problème de paiement, rendez-vous sur izly.fr
- Une permanence IZLY est ouverte au Crous de Montpellier (2, rue Monteil - Arrêt de tram ligne 1 « Boutonnet ») du lundi au vendredi de 12h30 à 16h

POUR PLUS D'INFOS

www.crous-montpellier.fr

SE CONNECTER

Dès le lendemain de votre inscription administrative, vous devez valider votre compte pour pouvoir accéder à votre Environnement Numérique de Travail (ENT). Bénéficiez de celui-ci où que vous soyez, sur le campus comme à l'extérieur.

POUR EFFECTUER VOTRE PREMIÈRE CONNEXION

- Munissez-vous de votre identifiant et de votre mot de passe provisoire
- Rendez-vous sur la page d'authentification de l'ENT
- Allez sur « Nouveau à l'Université ? Validez votre compte »
- Suivez les différentes étapes de saisies.

Sur l'ENT, accédez à de nombreux services et ressources en ligne : messagerie électronique (à consulter régulièrement), inscriptions administratives et pédagogiques, accès aux attestations de résultats, contrat pédagogique, conventions de stage, accès à la bibliothèque universitaire, plateforme pédagogique Moodle, assistance...

WI-FI

Plusieurs réseaux sont disponibles : UM3-PortailWifi, Eduspot, Eduroam. Pour connaître leurs spécificités connectez-vous au site internet de l'Université.

BESOIN D'AIDE ?

Rendez-vous à l'accueil du SCUIO-IP, Maison des Étudiants - Bât. U. Le point « outils numériques » vous accueille et vous accompagne du 2 septembre au 4 octobre, de 9h à 17h.

En dehors de ces créneaux, contactez sos-ent@univ-montp3.fr en indiquant vos nom, prénom, numéro d'étudiant et le diplôme préparé.

SUIVEZ-NOUS

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

@univpaulvalery

-  [www.fb.com/univpaulvalery](https://www.facebook.com/univpaulvalery)
-  www.twitter.com/univpaulvalery
-  www.linkedin.com/edu/school?id=12553
-  www.instagram.com/univpaulvalery
-  <https://www.youtube.com/c/univpaulvalery>

SUR LE WEB

www.univ-montp3.fr

ASTUCE SITE WEB

Vous cherchez une information? Utilisez le moteur de recherche du site web (la loupe) en tapant votre mot clé (exemple : « calendrier universitaire », « examens »).

18 CHIFFRES CLÉS

19 UFR, INSTITUT, ÉCOLES DOCTORALES ET SUFCO

The background consists of several overlapping, organic shapes in various shades of pink and red. The colors range from a deep magenta to a bright, almost white pink. The shapes are layered, creating a sense of depth and movement. The overall composition is abstract and modern.

DÉCOUVRIR

CHIFFRES CLÉS

20 878 ÉTUDIANTS

dont 19% d'étudiants internationaux

Plus de 130 nationalités réparties sur les 5 continents

693 chercheurs et enseignants-chercheurs

240 diplômés préparés, de la licence au doctorat

492 personnels administratifs et techniques

1 Musée des Moulages unique en France

1 Théâtre La Vignette « scène conventionnée pour l'émergence et la diversité »

1 Orchestre symphonique

1 Centre Culturel Universitaire

1 Maison Des Étudiants

UNE UNIVERSITÉ SUR TROIS SITES

LE SITE PAUL-VALÉRY (route de Mende à Montpellier) est le siège de l'Université. Labellisé « Patrimoine du XX^e siècle », ce campus de 10,5 hectares, comprend également la Bibliothèque universitaire, le Théâtre La Vignette, le Musée des Moulages et la Maison des Étudiants.

LE SITE SAINT-CHARLES (rue du Professeur Henri Serres à Montpellier), situé en centre-ville, accueille dans des bâtiments classés à l'inventaire historique (XVII^e et XVIII^e siècle) les activités de recherche et les formations qui leur sont liées (master et doctorat).

LE CENTRE DU-GUESCLIN (3 allées Doyen-Nerson à Béziers) est depuis 1996 l'antenne biterroise de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. Véritable campus à part entière, il comprend plusieurs salles multimédias, un amphithéâtre de 380 places et une bibliothèque annexe de la BIU.

UFR, INSTITUT, ÉCOLES DOCTORALES & SUFCO



UNE UNIVERSITÉ COMPOSÉE DE 6 UFR ET D'UN INSTITUT

Communément appelées facultés ou UFR (Unité de Formation et de Recherche), les composantes associent plusieurs départements de formation et travaillent étroitement avec différents laboratoires de recherche autour d'un champ disciplinaire. L'Université Paul-Valéry compte 6 UFR et un Institut.

UFR 1 : FACULTÉ DES LETTRES, ARTS, PHILOSOPHIE, PSYCHANALYSE

Directeur : Pr Christian Belin

La faculté des Lettres, arts, philosophie, psychanalyse offre un enseignement diversifié dans le domaine des Humanités : Langues anciennes (Grec, Latin), Littératures française et comparée, Philosophie, Psychanalyse, et dans celui des Arts : Théâtre et spectacle vivant, Cinéma et audiovisuel, Arts numériques, Musique / Musicologie, Arts plastiques, Danse.

La recherche s'effectue dans plusieurs centres de recherche : IRCL (Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières), RIRRA 21 (Représenter, Inventer la réalité, du romantisme à l'aube du XXI^e siècle), CRISES (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences humaines et Sociales), IRIEC (Institut de Recherche Intersite d'Études Culturelles).

Elle accueille plus de 4 000 étudiants inscrits dans les Licences, les Licences professionnelles, les Masters, les Diplômes d'Université (Psychothérapeute, Musicothérapie / Musicothérapeute, Étude et pratique du français-orthophonie et Métiers des bibliothèques), les Certificats de compétence en langues anciennes (latin et grec ancien) et les Préparations aux concours (préparations à l'Agrégation).

ufr1@univ-montp3.fr - Bâtiment H, 1^{er} étage

UFR 2 : FACULTÉ DES LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LCER)

Directrice : Pr Nathalie Sagnes-Alem

La Faculté de Langues et Cultures Étrangères et Régionales accueille quelque 3 200 étudiants se répartissant entre la filière LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales) et la filière LEA (Langues Étrangères Appliquées). Elle dispense également des enseignements de Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD) à l'ensemble des étudiants de l'Université.

Dix langues (Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Grec moderne, Italien, Occitan, Portugais, Russe) sont offertes en Licence et Master LLCER et/ou LEA ; deux (Catalan et Hébreu) sont ouvertes exclusivement en LANSAD. En outre, des diplômes universitaires viennent compléter cette offre. L'UFR 2 propose des préparations permettant une solide formation théorique pouvant conduire les étudiants jusqu'à la recherche, ainsi qu'une bonne insertion professionnelle résultant de l'acquisition de compétences spécifiques en relation avec les milieux professionnels.

ufr2@univ-montp3.fr - Bâtiment G, 2^e étage



UFR 3 : FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

Directeur : Pr Laurent Chapelon

La Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Environnement accueille 2 800 étudiants en formation initiale et continue.

Elle est organisée en 4 départements : Histoire, Géographie-Aménagement, Histoire de l'art et Archéologie, Biologie-Écologie-Environnement. Avec 7 parcours de Licence, 1 parcours de Licence Pro, 27 parcours de Master, 5 DU et 3 Prépas, elle possède l'une des offres de formation les plus étoffées de France en Sciences Humaines et Sciences de l'Environnement.

Nos étudiants suivent une formation de haut niveau dans des domaines de pointe à forte insertion professionnelle. Pour cela, ils bénéficient d'un accès privilégié aux réseaux professionnels de la Faculté facilitant leurs recherches de stages et d'emplois. Ils profitent de conditions de travail particulièrement propices à leur réussite et d'un encadrement personnalisé. La faculté est ainsi une porte d'accès privilégiée à un large panel de métiers dont ceux de l'enseignement et de la recherche. Elle prend appui sur 6 équipes de recherche de renommée internationale qui favorisent la poursuite d'études en Doctorat.

ufr3@univ-montp3.fr – Bâtiment C, rez-de-chaussée



UFR 4 : FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES, DES ORGANISATIONS ET DES INSTITUTIONS

Directeur : Adda Benslimane

La faculté des Sciences Sociales, des Organisations et des Institutions forme des responsables, des cadres fonctionnels ou opérationnels performants et ouverts aux entreprises et organisations mondialisées dans un environnement de plus en plus compétitif.

Composante de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 internationalement reconnue, elle adosse ses programmes de Master à une recherche académique de qualité. Elle accueille des étudiants spécialistes inscrits dans les licences, les masters, le doctorat et les préparations aux concours et des non-spécialistes qui suivent des enseignements du domaine du Droit, de l'Économie et de la Gestion (DEG) ou des Sciences Humaines et Sociales (SHS).

ufr4@univ-montp3.fr - Bâtiment A, rez-de-chaussée



UFR 5 : FACULTÉ DES SCIENCES DU SUJET ET DE LA SOCIÉTÉ

Directrice : Pr Arielle Syssau-Vaccarella

La Faculté des Sciences du Sujet et de la Société est une composante d'enseignement et de recherche de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 qui réunit trois départements disciplinaires : Psychologie, Sociologie, Ethnologie.

En tant qu'Unité de Formation et de Recherche (UFR), la Faculté accueille chaque année plus de 3 500 étudiants en formation initiale et continue, tout en dispensant des enseignements à haute valeur ajoutée pour les étudiants non spécialistes inscrits dans d'autres composantes.

L'offre de formation est assurée par 68 enseignants-chercheurs titulaires et plus de 200 professionnels et intervenants extérieurs, auxquels s'ajoute une équipe administrative de 15 personnes. Sa grande attractivité repose sur un cursus Licence-Master-Doctorat comportant des parcours adaptés en termes de professionnalisation et de recherche, dans un environnement interculturel, ouvert à l'international et aux questions de société.

ufr5@univ-montp3.fr - Bâtiment B, 2^e étage



UFR 6 : ÉDUCATION ET SCIENCES POUR LES LETTRES, LANGUES, ARTS, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Directeur : Pr Christian Lavergne

La faculté accueille près de 2 500 étudiants inscrits dans des licences, des masters, et diplômes d'Université, ainsi qu'environ 10 000 étudiants dans les différents enseignements transversaux qu'elle assure en informatique, mathématique, statistique et métiers de l'enseignement pour l'ensemble des étudiants de l'Université, y compris sur le site de Béziers. L'UFR 6 est composée de 3 départements : Formation des enseignants en LLASHS, Sciences de l'éducation et Mathématiques et informatique appliquées.

La faculté propose des filières professionnalisantes de haut niveau dans les métiers des Sciences de l'Éducation, des Sciences des Données ou encore de l'Enseignement en lien avec l'ÉSPÉ dans les disciplines d'Arts Plastiques, de Documentation, d'Éducation Musicale, de Langues (Allemand, Anglais, Chinois, Espagnol, Italien, Occitan), de Lettres (Lettres Classiques, Lettres Modernes), de Philosophie, d'Histoire-Géographie, de Sciences Économiques et Sociales, de Sciences et Techniques Médico-Sociales.

ufr6@univ-montp3.fr - Bâtiment B, 1^{er} étage



INSTITUT DES TECHNOSCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Directeur : Laurent Fauré

L'Institut des Technosciences de l'Information et de la Communication (ITIC) regroupe 3 départements de sciences humaines et sociales complémentaires aux plans pédagogique et scientifique : information et communication, information et documentation, sciences du langage. Cette association permet de proposer à plus de 3 500 étudiants une offre de formation variée et cohérente, de niveau licence, master ou doctorat, déclinée par chaque composante selon ses champs de spécialité : communication des organisations, communication numérique, ressources documentaires, médias, médiation culturelle, formations et médiations numériques, sociolinguistique, analyse du discours, interactionnisme, didactique des langues-cultures... En présentiel ou à distance, sa pédagogie, délibérément innovante et ouverte aux humanités digitales, mobilise notamment les technologies numériques. L'ITIC développe également de nombreux liens avec la société civile et le monde professionnel où ses expertises et ses formations sont largement appréciées.

itic@univ-montp3.fr - Bâtiment E



ÉCOLES DOCTORALES

ED58 : Langues, littératures, cultures, civilisations

Directrice : Pr Anita Gonzales-Raymond

ED60 : Territoires, temps, sociétés, développement

Directrice : Pr Nathalie Blanc

À l'Université, les écoles doctorales organisent la formation des doctorants autour de deux objectifs complémentaires :

- leur offrir une formation approfondie dans leur domaine de recherche ainsi qu'une large culture scientifique, au moyen de séminaires spécialisés et de dispositifs transversaux
- les préparer à l'insertion professionnelle par des formations adaptées et une mise en relation avec les structures chargées de la valorisation de la recherche.

Les Écoles Doctorales proposent des contrats doctoraux et des bourses de mobilité mais aussi soutiennent financièrement les soutenances de thèse. Elles sont membres du Collège doctoral Languedoc-Roussillon.

LES PARTENARIATS ET LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

Les chercheurs et les doctorants sont accompagnés dans leurs démarches partenariales par la direction de la recherche et des écoles doctorales et la direction de l'innovation. Objectif : développer la recherche collaborative avec des partenaires public/privé, encourager la maturation de l'innovation, détecter et accompagner les projets innovants de création d'entreprises, aider et conseiller dans le montage et le suivi des projets ANR et les programmes de recherche internationaux. Il s'agit également de favoriser le transfert de technologies, de compétences, de savoirs et de savoir-faire vers le tissu économique et social et protéger les résultats par la gestion de la propriété intellectuelle.

SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE

Le Service Universitaire de Formation Continue (SUFÇO) assure l'accès à la formation des salariés, des demandeurs d'emploi, des professionnels libéraux et des indépendants.

Le service de formation continue vous accueille et répond à vos questions :

- se former à l'Université sans le bac,
- préparer sa reconversion professionnelle,
- développer ses compétences,
- valider ses acquis,
- se former en alternance,
- constituer le dossier de financement de sa formation.

Montpellier – Campus Route de Mende - Bâtiment B, 4^e étage - Tél : 04 67 14 55 55

Béziers – Centre Universitaire Du-Guesclin – 1^{er} étage – Tél : 04 67 31 88 23

www.univ-montp3.fr / FORMATION / Formation Continue

sufco@univ-montp3.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des formations en alternance à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

Toutes les études démontrent qu'un étudiant qui suit son cursus de formation en alternance est mieux armé pour affronter le marché de l'emploi. Pour l'étudiant, le rythme d'études permet d'acquérir les savoirs fondamentaux à l'Université en même temps qu'il se forme aux applications pratiques au sein d'une organisation professionnelle. À l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, ce sont plus de 40 formations qui sont organisées en alternance.

Le dispositif législatif de l'alternance se décline en deux types de contrat de travail : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

Plus d'infos :

www.univ-montp3.fr/fr/apprentissage-alternance-et-stages

alternance@univ-montp3.fr



32 EXAMENS

33 ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

37 PAVILLON INFORMATIQUE

38 RÉUSSIR ET S'INSÉRER PROFESSIONNELLEMENT

The background is a solid green color with several large, overlapping, curved shapes in various shades of green, creating a dynamic and abstract composition. The shapes are primarily in the lower-left and lower-right areas, with some extending towards the top.

ÉTUDIER

EXAMENS

Tout étudiant, quelle que soit la note obtenue en 1^{ère} évaluation a le droit de se présenter à la 2^e évaluation (rattrapage).

La meilleure des 2 notes est retenue :

	Exemple 1	Exemple 2	Exemple 3	Exemple 4	Exemple 5
1^{ère} évaluation	8	12	absent	7	absent
2^ee évaluation	11	absent	10	9	absent
Résultat	11 (admis)	12 (admis)	10 (admis)	9 (ajourné)	0 (ajourné)

ATTENTION !

Pour certaines matières transversales (informatique, langues vivantes, sport), seules les notes inférieures à 10 à la 1^{ère} évaluation peuvent être rattrapées.

Renseignez-vous auprès de votre UFR.

Les rapports et soutenances de stage de licence et de licence professionnelle ne donnent lieu qu'à une seule évaluation.

Étudiants de Licence, vous avez cumulé au moins 40 crédits (ECTS) au cours de l'année universitaire ? Vous pouvez être ajourné, mais autorisé à continuer (AJAC). Cette disposition ne peut concerner que 2 années consécutives (L1/L2 ou L2/L3). Les étudiants en situation d'AJAC doivent donc prioritairement valider les enseignements manquants de l'année inférieure.

Le cursus de Master comporte obligatoirement un ou plusieurs stages, de l'initiation à la recherche, la rédaction d'un mémoire ainsi que d'autres travaux d'études personnels. Les mémoires et les stages de Master 1 et de Master 2 ne donnent lieu qu'à une seule évaluation.

Les étudiants en situation de handicap doivent présenter le plus tôt possible aux secrétariats pédagogiques la décision définitive d'aménagement aux études ou examens établie par le SAE-SH sur proposition du service de médecine préventive.

Les étudiants en dispense d'assiduité sont évalués aux mêmes périodes d'examen. Il faut donc prévoir de se rendre disponible !

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

FOCUS SUR CERTAINS SERVICES ACCESSIBLES DEPUIS L'ENT

monupv.univ-montp3.fr

Une fois identifié, à partir de la page d'accueil, vous pouvez accéder à l'ensemble des services.

Vous avez la possibilité de personnaliser votre page d'accueil en mettant en avant, par exemple, les services que vous utilisez le plus souvent. Par défaut, sont proposés les services suivants : messagerie électronique, notes, calendrier des examens, demandes d'intervention, cours en ligne.

Inscriptions : cette rubrique permet de procéder aux réinscriptions administratives et inscriptions pédagogiques (examens) et de choisir vos groupes de TD, TP et TD informatique.

Scolarité et examens : vous permet de consulter votre dossier administratif, votre dossier universitaire, votre contrat pédagogique, le calendrier des examens, vos notes, de télécharger votre certificat de scolarité et vos attestations semestrielles et annuelles ou d'éditer votre convention de stage.

Outils Pédagogiques : vous permet d'accéder à la bibliothèque interuniversitaire, à la sensibilisation au plagiat et à vos cours en ligne (Moodle).

Outils collaboratifs : vous permet d'accéder à vos mails, aux listes de diffusion, à un service de partage de fichiers volumineux et à un outil de planification de réunions.

Assistance : vous permet d'accéder aux demandes d'intervention, à la gestion de compte, l'assistance ENT et l'assistance carte multiservice.

LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE (MOODLE)

La plateforme pédagogique donne accès aux ressources de cours multimédia, travaux dirigés, exercices, devoirs, forum de discussion, proposés dans le cadre des cours lorsque l'enseignant l'utilise.

Deux chemins pour accéder à la plateforme pédagogique :

- ENT / Onglet Outils Pédagogiques / Cours en ligne
- moodle.univ-montp3.fr

Du 2 au 30 septembre, faites-vous accompagner pour vos premiers pas sur Moodle :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, des tuteurs sont à votre disposition pour vous aider en salle 02 bâtiment L (Service Atelier)
- Les lundis, mercredis et vendredis, des présentations et des formations sont proposées en salle Archipel (BU).

UNE QUESTION ? Adressez votre demande à sos-moodle@univ-montp3.fr en indiquant vos nom, prénom, numéro d'étudiant et diplômes préparés.



LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE COLLABORATIVE (BLUEMIND)

Chaque étudiant dispose d'un compte prenom.nom@etu.univ-montp3.fr après avoir pris connaissance et signé la charte des usages numériques et informatiques de l'Université. En activant son compte, la messagerie est accessible via un navigateur : mail.etu.univ-montp3.fr ou via l'ENT / Outils collaboratifs. Vous pouvez accéder également à votre messagerie depuis votre téléphone, la configuration est disponible sur l'ENT dans l'onglet « Assistance ».

La messagerie permet par ailleurs d'utiliser d'autres services associés tels que l'agenda, les contacts, l'archivage et des paramétrages avancés (répondeur, transfert, filtres).

Cette adresse est utilisée tout au long de l'année par l'Université pour vous communiquer toutes les informations officielles concernant vos études ainsi que l'ensemble des informations institutionnelles (calendriers, procédures relatives à votre parcours universitaire). Dans toutes vos communications, privilégiez votre compte e-mail universitaire.

Dès l'ouverture de votre compte de messagerie électronique, vous êtes automatiquement abonné aux listes de diffusion suivantes :

l-etudiants@univ-montp3.fr

vous informe régulièrement de l'actualité de l'Université. Des messages importants concernant la vie de l'Université peuvent y être diffusés ; pensez à consulter régulièrement votre boîte mail.

[l-etu-\(cursus\)@univ-montp3.fr](mailto:l-etu-(cursus)@univ-montp3.fr)

est un lien direct avec le secrétariat pédagogique dont vous dépendez dans le cadre de votre cursus universitaire. Vous serez tenu informé des changements d'horaires, de salles, de calendriers d'examens... etc.

ATTENTION !

Ne communiquez jamais votre identifiant et votre mot de passe de messagerie, ne les saisissez jamais sur des pages dont l'URL ne se termine pas par « univ-montp3.fr ».

Ces données confidentielles sont strictement personnelles et pourraient être utilisées pour envoyer des messages frauduleux en votre nom. De nombreux messages vous proposent de donner votre mot de passe en échange de « services » plus ou moins attractifs : libération de quota de messagerie, nettoyage de virus, vérification de compte, etc. Il ne faut pas répondre à ces messages (et ne pas cliquer sur les liens qu'ils contiennent), mais les supprimer.

Tous les messages d'alerte provenant de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique sont signés et envoyés à partir de l'adresse : alerte-dsin@univ-montp3.fr ou infos-dsin@univ-montp3.fr

Un doute sur un message reçu ?

Adressez votre question à : infos-dsin@univ-montp3.fr

PAVILLON INFORMATIQUE

Tous les jours de 8h à 19h45 sans interruption
Secrétariat : de 9h à 16h, Tél : 04 67 14 23 92
Accueil : de 16h à 19h45, Tél : 04 67 14 23 45

Le pavillon informatique « IPT » (Informatique Pour Tous) vous propose un service d'assistance, le point d'accueil « Outils numériques »

- Utilisation des outils numériques : ENT, messagerie, plateforme pédagogique Moodle, etc. ;
- Connexion au réseau Wifi de l'Université.

17 salles informatiques équipées de plus de 300 machines sont réparties sur le campus.

Bâtiment P - Informatique Pour Tous (IPT) : 5 salles

Des cours peuvent être donnés dans les salles C et A ; en dehors de ces cours, les salles sont en libre accès.

Elles sont équipées de PC (Windows 7) et de Macintosh (OS X10), de logiciels bureautiques, PAO, cartographie, statistiques, montage vidéo, etc.

Un copieur est également à votre disposition.

Ailleurs sur le campus : 12 salles

Elles sont exclusivement réservées aux cours.

- 6 salles de BN 1 à BN 6
- 2 salles, bâtiment de la BU : BUs1 et BUs2
- 3 salles, bâtiment H : H225, H226 et H227
- 1 salle, bâtiment G : G304

Pour vous connecter, munissez-vous de votre identifiant ENT

RÉUSSIR ET S'INSÉRER PROFESSIONNELLEMENT

BIBLIOTHÈQUES ET CENTRES DE RESSOURCES

BIBLIOTHÈQUES

www.biu-montpellier.fr

facebook.com/bu.upvm

BIBLIOTHÈQUE RAMON LLULL

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h30

Samedi, de 9h à 17h30 (de fin septembre à début juin)

Horaires restreints l'été

Fermeture : vacances universitaires de Noël et 5 semaines en été.

Tél : 04 67 14 20 08

bu@univ-montp3.fr

BIBLIOTHÈQUE DE RECHERCHE SAINT-CHARLES

Au deuxième étage du site Saint-Charles

Du lundi au vendredi, de 9h à 21h (de mi-septembre à mi-juin)

Samedi, de 9h à 17h (de fin septembre à début juin)

Horaires restreints l'été

Fermeture : vacances universitaires de Noël et 5 semaines en été

BU accessible exclusivement aux étudiants à partir du niveau Master : pensez à faire activer votre carte d'étudiant à l'accueil du site en chaque début d'année.

Tél : 04 11 75 71 42

busaintcharles@univ-montp3.fr

BIBLIOTHÈQUE DU-GUESCLIN

Centre Du-Guesclin, Béziers, bureau 104

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Horaires restreints de juin à septembre, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Fermeture : vacances universitaires de Noël, février, printemps et 5 semaines en été.

Tél : 04 67 31 80 83

beziers@univ-montp3.fr

BIBLIOTHÈQUES D'UFR ET DE DÉPARTEMENT

Renseignez-vous auprès de votre UFR ou institut. Les collections de ces bibliothèques spécialisées sont signalées dans le catalogue de la Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier (BIU).

EMPRUNTER DES DOCUMENTS

Emprunt de livres, revues, DVD (nombre de documents et durée d'emprunt différents selon le diplôme préparé) dans l'ensemble des bibliothèques du réseau BIU (15 bibliothèques universitaires). Retour possible dans toutes les BU du réseau, et dans les boîtes de retour des BU Ramon Llull, Sciences, Droit et UPM en dehors des horaires d'ouverture. Pour accéder au catalogue des documents et aux services, rendez-vous sur www.biu-montpellier.fr

Les BU Ramon Llull, Saint-Charles et Du-Guesclin sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Centre de Langues Étrangères et Régionales

2^e étage du bâtiment R

Du lundi au jeudi de 9h à 17h

Tél : 04 67 14 21 62 ou 04 67 14 22 51

cler@univ-montp3.fr

Le Centre de Langues Étrangères et Régionales est un espace de travail accessible à tous les étudiants inscrits dans des ECUE de langues non-spécialistes : allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, grec moderne, hébreu, italien, LSF, occitan, portugais, russe. Le CLER propose des séances de travail individuel avec tutorat pédagogique et des ressources papier et multimédia en libre accès.

Les inscriptions aux groupes de TD non-spécialistes ont lieu en début de semestre (sur l'ENT ou à l'accueil du CLER).

TRAVAILLER À LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE RAMON LLULL

Possibilité de réserver des documents empruntés dans d'autres bibliothèques du réseau BIU

1 200 places de travail disponibles, 8 salles de travail en groupe

Accès au Learning Lab Archipel (réservation conseillée)

Prêt de matériel numérique : ordinateurs portables, tablettes, casque

Photocopieurs et scanners disponibles

INFORMATION, ORIENTATION, AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

SCUIO-IP

Ateliers, conférences, le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle vous accompagne et propose un programme mis à jour tous les mois. Retrouvez toutes les dates et activités proposées sur le site web de l'Université www.univ-montp3.fr et sur la page facebook.com/ScuioPaulVa/

Maison des Étudiants

Du lundi au vendredi (sauf vendredi après-midi)

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Tél : 04 67 14 26 11

scuio@univ-montp3.fr

INFORMATION / DOCUMENTATION

Vous recherchez des informations et de la documentation sur les formations et les métiers ? Des étudiants et des professionnels vous accueillent dans la salle de documentation et vous guident :

- Documentation sur l'offre de formation de l'Université Paul-Valéry,
- Catalogue en ligne sur les formations et secteurs d'activité, leurs débouchés, les concours administratifs et de l'enseignement,
- Presse générale et spécialisée, matériel informatique et espace de travail.

Possibilité d'emprunt pour la plupart des documents disponibles.



AIDE À L'ORIENTATION ET À LA RÉUSSITE

Besoin d'aide dans votre orientation ou la construction de votre projet d'études et professionnel ?

Rendez-vous avec un psychologue de l'orientation pour vous aider à analyser vos difficultés et affiner votre projet de formation.

Prendre rendez-vous à l'accueil du SCUIO-IP ou au 04 67 14 26 11

Un Bilan d'orientation permet de faire le point sur votre projet d'études, une réflexion guidée sur votre parcours, vos intérêts, vos motivations et votre avenir (orientation ou réorientation filière et métiers)

Tél : 04 67 14 54 59

orientation@univ-montp3.fr

INSERTION PROFESSIONNELLE

Vous souhaitez effectuer un stage facultatif et préparer votre avenir professionnel ? Participez aux ateliers d'aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation, de préparation d'un entretien de recrutement, de recherche de stage ou encore d'utilisation des réseaux sociaux professionnels.

ENTREPRENEURIAT

L'Entrepreneuriat Étudiant et le dispositif PEPITE

- Vous pensez avoir une bonne idée, mais vous n'êtes pas sûr de ce qu'elle vaut ?
- Vous avez un projet, mais vous ne savez pas comment le réaliser ou le financer ?
- Vous voulez créer votre emploi dans le domaine qui vous passionne ?

Le dispositif PEPITE peut vous aider à réaliser votre projet. Des formations spécifiques et un suivi personnalisé sont proposés pour vous aider à construire votre projet et à développer votre réseau.

entrepreneuriat@univ-montp3.fr
pepите-lr.fr

DÉVELOPPER SON RÉSEAU PROFESSIONNEL

L'Université Paul-Valéry a créé son propre réseau de diplômés pour mettre en relation les anciens étudiants, les étudiants en formation, les recruteurs, les enseignants de l'Université et les entreprises partenaires.

Le réseau Alumni de l'Université Paul-Valéry vous permet de construire votre réseau professionnel, d'accéder à des offres d'emploi et de stage uniquement visibles par les membres de la plateforme.

Cette plateforme vous permet d'entrer en contact avec les autres membres du réseau, de partager des informations, participer aux événements universitaires (afterworks, conférences, workshops...) et à des forums de discussion entre membres de la communauté Paul-Valéry.

Comment se connecter et profiter du réseau Alumni ?

Il suffit de s'inscrire sur la plateforme alumni.univ-montp3.fr

Vous pouvez créer votre profil pour devenir visible auprès des recruteurs et de la communauté !

Chaque utilisateur a le contrôle sur la confidentialité de ses données et peut librement partager ses accès avec les autres membres : recruteurs potentiels, étudiants, diplômés ou enseignants de la plateforme.

Un problème de connexion, une question ?

Contactez l'équipe : alumni@univ-montp3.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Alumni signifie élèves en latin. C'est le nom adopté par la plupart des universités et des écoles en Europe pour leur association d'anciens élèves.

CERTIFICATS INFORMATIQUE ET LANGUES

INFORMATIQUE (PIX)

Tous les étudiants de première année de Licence (L1) suivent une formation obligatoire aux outils de l'informatique et à leurs usages pour acquérir ou renforcer des compétences numériques utiles aussi bien immédiatement dans le cadre des études que pour des activités personnelles ou professionnelles. Un ensemble d'options permet aux étudiants de seconde et troisième année (L2 - L3) de compléter leur formation dans ce domaine.

À l'Université Paul-Valéry, vous pouvez ainsi passer gratuitement la certification nationale Pix.



CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CLES)

Le CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale et adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il atteste de la capacité des candidats à utiliser une langue vivante dans le but de communiquer à l'oral et à l'écrit.

Proposé à tous les étudiants de l'Université ainsi qu'aux candidats extérieurs, il se décline en trois niveaux communs de référence : CLES B1, CLES B2 et CLES C1. Il permet d'évaluer 5 compétences : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite, la production orale et l'interaction orale, selon le CLES présenté. Le CLES est proposé en 6 langues à l'Université Paul-Valéry : allemand, anglais, espagnol, italien, portugais et russe.

Pour plus d'informations sur les dates de passage de la certification et sur les modalités d'inscription, consultez le site internet www.univ-montp3.fr ou par messagerie cler@univ-montp3.fr

IDEFI RÉUSSIR EN LICENCE

Le programme IDEFI-UM3D permet d'accroître la réussite des étudiants de première année de licence selon trois axes, les trois « D » :

- La détermination d'un projet universitaire et professionnel,
- La diversification pour répondre à la variété des publics accueillis,
- La différence avec des approches pédagogiques et des rythmes d'apprentissage renouvelés.

Une vingtaine d'actions sont déployées tout au long de l'année universitaire pour vous aider à réussir !

idefi-um3d@univ-montp3.fr

S'OUVRIRE SUR LE MONDE

VOUS ÊTES INSCRIT À L'UNIVERSITÉ ET VOUS VOULEZ VIVRE UNE EXPÉRIENCE À L'ÉTRANGER ?

Une mobilité internationale est un atout sur votre CV. Un projet de mobilité se prépare au moins un an à l'avance et nous vous accompagnons dans vos démarches et tout au long de votre année de mobilité.

VOUS POUVEZ :

1 - Partir en séjour d'études d'un semestre ou d'une année dans le cadre d'une mobilité encadrée avec les programmes tels qu'Erasmus+, le BCI / Conventions Québec, les Programmes Anglophones ou les mobilités sur accords de coopération.

Pour connaître les conditions d'acceptation d'une mobilité, assistez aux réunions régulièrement proposées par email ou annoncées sur le site de la DRIF.

Bureau 02, bât I - Programmes Anglophones & BCI / Convention Québec

Horaires d'ouverture :

- En septembre et janvier, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le reste de l'année, de 14h à 17h

andree.meyers@univ-montp3.fr

proganglo-bci-quebec@univ-montp3.fr

Bureau 04, bât I - Programme Erasmus+ et mobilité sur accords de coopération (mobilités sortantes)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 17h.

outgoingstudents@univ-montp3.fr

2 - Partir en stage à l'étranger. Rendez-vous sur le site de la DRIF pour trouver le stage qui vous correspond via nos offres à l'international et vous renseigner sur les conditions à remplir pour un départ. Vous avez également la possibilité de faire une demande d'aides financières pour votre mobilité.

outgoingstudents@univ-montp3.fr

VOUS ÊTES ÉTUDIANT INTERNATIONAL ET VOUS VENEZ À L'UNIVERSITÉ ?

1 - Mobilité individuelle : pour préparer un diplôme français (de la Licence 1 au Master 2). La Direction des Relations Internationales et de la Francophonie vous accompagne dans vos démarches et facilite votre intégration. Pour prendre connaissance des modalités mises en place rendez-vous sur www.univ-montp3.fr/fr/international
Bureau 01, bât I - Mobilité individuelle
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 11h30
mobilite.individuelle@univ-montp3.fr

2 - Mobilités encadrées : programme Erasmus+, Programmes Anglophones, le BCI Conventions Québec ou mobilité sur accords de coopération. Pour découvrir ce que la DRIF met en place pour votre accueil et votre intégration, rendez-vous sur www.univ-montp3.fr/fr/international

Bureau 02, bât I - Programmes Anglophones et BCI / Convention Québec
Horaires d'ouverture :

- En septembre et janvier, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le reste de l'année, de 14h à 17h

andree.meyers@univ-montp3.fr
proganglo-bci-quebec@univ-montp3.fr

Bureau 03, bât I - Programme Erasmus+ et mobilités sur accords de coopération (mobilités entrantes)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 17h.

erasmus-in@univ-montp3.fr
incomingstudent@univ-montp3.fr

3 - IEFÉ - Institut universitaire d'Enseignement du Français langue Étrangère

Vous voulez apprendre le français, perfectionner votre niveau de langue ou passer l'examen DELF / DALF ? L'institut propose différents enseignements du français pour les étudiants internationaux tels que des formations diplômantes (cours semestriels), des cours d'été sur différentes thématiques et des cours spécifiques.

L'IEFE propose également 6 sessions d'examen du DELF / DALF par an. Les cours sont assurés par des professeurs spécialisés en didactique du Français Langue Étrangère (FLE).

Bureau 08, bât I - (IEFE-DRIF) de la formation internationale.

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h 30 à 17h
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Tél : 04 67 14 21 01

iefe@univ-montp3.fr / iefe.univ-montp3.fr

BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Vous souhaitez demander une bourse sur critères sociaux ?
L'Université Paul-Valéry peut vous accompagner.

Contactez des_ia@univ-montp3.fr ou
consultez www.etudiant.gouv.fr/pid33629/bourses-sur-criteres-sociaux.html

AUTRES AIDES FINANCIÈRES

Retrouvez toutes les informations utiles concernant les différentes aides attribuées
par le CROUS :

etudiant.gouv.fr/pid33628/vos-aides-financieres.html
univ-montp3.fr/fr/autres-aides



53 CULTURE

57 ANIMATION DU CAMPUS

**61 SANTÉ ET SÉCURITÉ
AU TRAVAIL**

**62 CITOYENNETÉ
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

VIVRE À L'UNIVERSITÉ



CULTURE

La culture est dans l'ADN de l'Université Paul-Valéry. Musée des moulages unique en France, théâtre La Vignette, scène conventionnée pour l'émergence et la diversité, orchestre symphonique, concerts, projections de films... Vous pouvez également pratiquer dans les ateliers proposés par le CCU ou les associations à la Maison des étudiants.

CENTRE CULTUREL UNIVERSITAIRE

Au total, ce sont plus de 100 rendez-vous annuels qui sont proposés par le Centre Culturel Université Paul-Valéry Montpellier 3 (CCU) aux étudiants et personnels de l'Université, mais également au public extérieur.

Ateliers de pratiques (photo, dessin, théâtre, chant...), projections, vernissages, représentations, concerts, conférences, restitutions d'ateliers, ou festivals comme celui de la jeune création étudiante au printemps www.novofestival.fr viennent ainsi rythmer le cours de l'année universitaire.

Présentation des ateliers pratiques 2019-2020

Mardi 24 septembre 2019 à 18h15 au théâtre (bât H) / entrée libre

Renseignements et infos pratiques

Bâtiment H – 1^{er} étage

Bureaux H 101 à 107

Tél : 04 67 14 55 98

ccu@univ-montp3.fr

ccu.univ-montp3.fr

Suivez les actualités du CCU

ccu.univ-montp3.fr

facebook.com/centrecultureluniversitairemontpellier

twitter.com/ccuupv

Inscription newsletter

ccu.univ-montp3.fr/inscription-newsletter

MUSÉE DES MOULAGES

Une collection classée au titre des Monuments Historiques

Le Musée des Moulages, musée universitaire, est un outil pédagogique et scientifique. Il est à la fois un témoignage historique de l'enseignement de l'archéologie et de l'art antique et médiéval depuis la fin du XIX^e siècle et un acteur de la vie culturelle de l'Université Paul-Valéry grâce aux expositions temporaires et aux manifestations culturelles et scientifiques qui y sont régulièrement organisées.

Renseignements et infos pratiques

Tél : 04 67 14 54 86

mdm@univ-montp3.fr

musee.univ-montp3.fr

Du mardi au vendredi : de 10h à 12h : visites guidées sur réservation

Du mardi au vendredi : de 12h à 17h : accès libre (entrée gratuite pour les étudiants et personnels)

Fermeture les lundis, jours fériés, pour les vacances de Noël, juillet et août.

Actualités du musée

facebook.com/museedesmoulagesmontpellier

twitter.com/MuseeUpv



THÉÂTRE LA VIGNETTE

Scène conventionnée pour l'émergence et la diversité

Le Théâtre la Vignette est un lieu de création contemporaine où les jeunes générations côtoient des artistes de renommée internationale. C'est une scène de référence dans le paysage national. Théâtre, marionnettes, danse, cirque, musique... La Vignette est à la fois un théâtre de création et de transmission.

Renseignements et infos pratiques

Tél : 04 67 14 55 98

contact@theatrelavignette.fr

www.theatrelavignette.fr

Billetterie : où et comment acheter ses places ?

à partir du 12 septembre 2019

- Sur place : du lundi au vendredi de 12h à 14h à la billetterie du théâtre (bâtiment H – 1^{er} étage) et une heure avant chaque représentation
- Par téléphone : du lundi au vendredi de 12h à 14h au 04 67 14 55 98
- En ligne : www.billetterie.theatrelavignette.fr

Save the date : présentation de saison 2019-2020

Mardi 24 septembre 2019 à 19h15 au théâtre / entrée libre

Actualités du théâtre

theatrelavignette.fr

facebook.com/TheatrelaVignette/

twitter.com/ThtrelaVignette

Inscription newsletter

theatre.univ-montp3.fr/inscription-newsletter



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'UNIVERSITÉ ET DU CONSERVATOIRE

Créé en septembre 2005, l'Orchestre Symphonique du Conservatoire et de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 est le fruit d'un partenariat artistique et pédagogique entre l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Méditerranée Métropole et l'Orchestre et Opéra National de Montpellier. Il est ouvert sur audition aux étudiants de l'Université Paul-Valéry.

Suivez l'actualité de l'orchestre et du Centre de musique médiévale (CIMM) :
ccu.univ-montp3.fr

Horaires de rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (fermé le mercredi)
Tél : 04 67 14 23 64



ANIMATION DU CAMPUS

Maison Des Étudiants, Service Vie Étudiante

La vie étudiante en dehors des cours ? C'est à la MDE, la Maison des Étudiants ! Partagez, créez, innovez, et profitez tout au long de l'année des concerts, des pièces de théâtre, des soirées cinéma, des festivals, toujours gratuits à la MDE.

Nos missions :

Valoriser et accompagner les initiatives étudiantes (FSDIE, subventions, prêt de salle, communication). Accompagner l'engagement associatif, la vie associative.

Venez nous rencontrer du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Nous contacter : sve@univ-montp3.fr

Des associations étudiantes

38 associations étudiantes sont actives sur le campus, il y en a forcément une pour vous ! Découvrez-les sur l'annuaire des associations : www.univ-montp3.fr/fr/campus/maison-des-étudiants/la-vie-associative

La plupart d'entre-elles disposent aussi d'une page Facebook à leur nom. Retrouvez-les sur les réseaux sociaux pour découvrir leur actualité, permanences ou les contacter.



SPORT - EPS

Pratiquer le sport c'est bon pour le corps et l'esprit. C'est aussi un facteur d'intégration à l'université. Découvrez toutes les activités physiques sur le site web de l'Université.

www.univ-montp3.fr/fr/vie-de-campus/sports-et-pratiques-physiques

SUAPS

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Maison Des Étudiants, Bureau du Service des Sports (MDE2, local 105)

Tél : 04 67 14 55 51

suaps@univ-montp3.fr

3 modalités de pratique :

- Pratiques physique notées « ouverture EPS » (UE)
Enseignement intégré au cursus licence : 27 activités sportives sont proposées sur les 6 semestres
- Pratiques physique non notées
Enseignement non évalué : 37 activités proposées
- Compétition
Ouverte à tous les niveaux, du débutant au sportif de haut niveau. En collaboration avec le SUAPS et la FFSU (fédération française de sport universitaire), l'Association Sportive gère les compétitions. Les inscriptions se font au SUAPS

HANDICAP

En collaboration avec le SAE-SH, le SUAPS organise la pratique des étudiants handicapés (EPS noté et non noté, compétition).

HAUT NIVEAU

Le SUAPS participe à l'aménagement particulier pour les étudiants figurants sur la liste ministérielle des « sportifs de haut niveau ». Les étudiants de haut niveau ne figurant pas sur cette liste doivent constituer un dossier à remettre au SUAPS avant le vendredi 20 septembre 2019. Faites-vous connaître dès votre inscription auprès de jean-francois.marie@univmontp3.fr

ASSOCIATION SPORTIVE UM3

Bureau du Service des Sports (MDE2, local 105)

Tél : 04 67 14 55 51 ou 06 64 19 89 27

LE SPORT AU CENTRE UNIVERSITAIRE DU-GUESCLIN À BÉZIERS

Tél : 04 67 31 80 83

beziers@univ-montp3.fr



SANTÉ

À l'Université, le Service de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé est un lieu d'écoute, d'informations, de prévention, d'éducation à la santé, d'orientation, de gestion de l'urgence.

Pour toute question ou problème de santé vous pouvez rencontrer un professionnel de santé (médecin et infirmière) du SUMPPS sans rendez-vous. Attention : ce n'est pas un centre de soins avec prescription.

Sur rendez-vous :

- Consultations nutrition
- Consultations psychologiques
- Ateliers : aide au sevrage tabac, sophrologie

Rez-de-chaussée de la Maison des étudiants

Du lundi au vendredi de 8h à 16h45 (Vendredi fermeture à 16h30)

Secrétariat : 04 67 14 22 40

Ligne d'urgence : 04 67 14 21 39

Service d'urgence : 15 ou 112 SAMU

secretariat.medecine@univ-montp3.fr

ACTION SOCIALE

Le service social du CROUS de Montpellier-Occitanie a pour mission d'aider les étudiants de l'Université Paul-Valéry à s'insérer au mieux dans leur projet d'études et les accompagner dans l'apprentissage de l'autonomie, dans le respect du secret professionnel.

Les assistantes sociales du CROUS Montpellier-Occitanie reçoivent sur rendez-vous :

Les étudiants dont le nom de famille commence de A à Md doivent contacter le secrétariat social à l'Université, au bâtiment U, salle Charles Camproux pour une prise de rendez-vous

Tél : 04 67 14 23 64

Les étudiants dont le nom de famille commence de Me à Z doivent contacter le secrétariat social du CROUS par mail pour prendre rendez-vous, en précisant leurs nom, prénom, lieu d'études, téléphone et objet de la demande (en 3 lignes maximum).

service.social@crous-montpellier.fr

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

DES REGISTRES À VOTRE DISPOSITION

Vous avez été témoin ou victime de violences ou de harcèlement ? Vous souhaitez signaler des problèmes de sécurité ou avez des remarques sur les conditions d'étude ou de travail ? Des Registres Santé et Sécurité au Travail sont à votre disposition dans chaque service ou UFR de l'Université.

Ces cahiers recensent et conservent les remarques sur des événements et situations à risque ainsi que la réponse de l'administration à ces remarques.

Ils sont ouverts à tous les usagers de l'Université et concernent tous les événements liés aux conditions de travail et d'étude : incivilité, violence, harcèlement, risques psychosociaux, risques professionnels, améliorations des conditions de travail.

Si besoin, le conseiller de prévention est là pour vous guider dans votre rédaction. Vos remarques, strictement confidentielles, seront visées et éventuellement commentées par le chef du service concerné avant d'être soumises au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Le conseiller de prévention :

Tél : 04 67 14 55 23

secretaires-chsct@univ-montp3.fr

www.univ-montp3.fr/fr/node/38339

CITOYENNETÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Votre Université est engagée dans le développement durable depuis 2016 ; à ce titre elle vient d'être labellisée par des représentants des établissements d'enseignement supérieur, de la conférence des grandes écoles, de la Conférence des Présidents d'Université, du collectif des chargés de mission DDRS, du Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable, du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du Ministère de la Transition écologique et solidaire. L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 a par ailleurs défini sa politique DDRS qui repose sur trois axes stratégiques : le management de l'énergie, la protection de la biodiversité et la poursuite des conditions d'une université citoyenne et durable.

Dans ce contexte, l'établissement a initié de nombreux projets institutionnels mais soutient aussi des projets portés par des étudiants, des associations étudiantes ou des projets collectifs de filière. La mission DDRS peut vous accompagner, n'hésitez pas à la rencontrer. Vous pouvez suivre l'actualité DDRS de l'Université sur le site internet, rubrique développement durable, ou en vous abonnant à la page Facebook de la Mission Développement Durable et Responsabilité Sociétale : [@DDRS.univpaulvalery](https://www.facebook.com/DDRS.univpaulvalery)

La troisième édition de la Journée DDRS, aura cette année pour thème l'alimentation durable, et se déroulera début octobre 2019.

Tél : 04 67 14 20 80
developpement_durable@univ-montp3.fr



MISSION ÉGALITÉ

L'Université est engagée dans la lutte contre les discriminations principalement fondées sur le sexe, l'origine ethnique, la religion ou la croyance, le handicap, l'âge, l'orientation ou l'identité sexuelle. Elle s'attache ainsi à la préservation du vivre ensemble.

Chaque année, au mois d'octobre, se tient le Festival de Lutte Contre les Discriminations. Étudiants, enseignants et associations participent à la construction de sa programmation : théâtre, conférence, projections, etc. animent le campus durant deux semaines. Contactez-nous pour proposer des projets sur les thématiques du genre ou des discriminations.

Vous êtes, vous-même, victime de harcèlement sexuel ou de discriminations ? Une cellule d'écoute est à votre disposition.

Prenez rendez-vous avec la Mission Egalité

Tél : 04 67 14 54 29

egalite.f-h@univ-montp3.fr

Directeur de la publication :
Patrick Gilli, Président de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

Conception :
Direction de la communication, en partenariat avec l'ensemble des services de l'Université

Conception graphique et mise en page :
Direction de la communication

Juillet 2019

Retrouvez-nous sur le web et les réseaux sociaux
www.univ-montp3.fr
[@univpaulvalery](https://twitter.com/univpaulvalery)

**Université Paul-Valéry
Montpellier 3**

Route de Mende
34199 Montpellier Cedex 5



Retrouvez nous sur les réseaux sociaux
@univpaulvalery

